



PLAN D'ACTION 2020-2021 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	3
PORTRAIT DE L'ORGANISATION.....	3
1. Mission du Parc olympique	3
2. Vision du Parc olympique	3
3. Les valeurs de l'organisation	4
4. Nombre d'employés.....	4
5. Services offerts	4
GRUPE DE TRAVAIL.....	7
RÉPONDANTE ET COORDONNATRICE DES SERVICES.....	7
CONSULTATION DE PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEURS REPRÉSENTANTS.....	7
BILAN DES MESURES RÉALISÉES 2019-2020.....	8
OBSTACLES ET MESURES PLANIFIÉES 2020-2021	10
VISION ET INTENTIONS	11
REDDITION DE COMPTES	12
PROCESSUS DE SUIVI.....	12
APPROBATION DU PLAN D'ACTION	12
PUBLICATION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION.....	13

MISE EN CONTEXTE

La liste des organisations assujetties à l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale est établie annuellement par l'Office des personnes handicapées du Québec, qui l'utilise pour informer, offrir son soutien et jouer son rôle de veille.

Tel que prévu par la législation, elle est composée de tous les ministères et organismes gouvernementaux qui emploient au moins 50 personnes, au sens de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., c. V-5.01).

PORTRAIT DE L'ORGANISATION

1. Mission du Parc olympique

- ♿ de développer, de gérer, de promouvoir et d'exploiter le Parc olympique afin notamment de permettre la tenue d'événements sportifs, culturels et communautaires, d'expositions ainsi que d'activités récréatives et touristiques, en complémentarité avec ses partenaires et la communauté environnante;
- ♿ de mettre en valeur le patrimoine et l'héritage olympique.

2. Vision du Parc olympique

- ♿ PARTICIPER : encourager les résidents du quartier, les Montréalais, les Québécois et les visiteurs à s'approprier ces installations d'une valeur indéniable et à participer aux activités du Parc olympique, un lieu de découvertes, de divertissement, de sports et d'affaires, situé au cœur du Quartier olympique.
- ♿ ACCUEILLIR : être le partenaire et l'hôte de moments mémorables, dans toutes les installations, 365 jours par année.
- ♿ RÉALISER : tout le potentiel du Parc olympique dans le respect de sa valeur patrimoniale.

- 🔗 CÉLÉBRER : le Parc, reconnu comme une icône de Montréal, et qui, à l'aube de son 50^e anniversaire, contribue au quotidien à la fierté de son personnel et de ses utilisateurs.

3. Les valeurs de l'organisation

Ces valeurs guident les actions et influencent les choix de l'organisation dans la recherche de la réalisation de la mission et de la vision :

- 🔗 le PROFESSIONNALISME, qui permet de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques grâce à la compétence de chacun;
- 🔗 le RESPECT, qui permet de bénéficier de la mobilisation de tous et de protéger l'intégrité de l'organisation;
- 🔗 l'INNOVATION, qui permet de créer de la valeur ajoutée par l'évolution constante des façons de faire et de penser;
- 🔗 la COLLABORATION, qui permet de contribuer ensemble à la relance du Parc olympique;
- 🔗 l'EXCELLENCE, qui permet le dépassement de chacun vers l'atteinte des objectifs stratégiques.

4. Nombre d'employés

Le Parc olympique se compose de quelque 188 employés réguliers ainsi que plus de 496 employés occasionnels qui évoluent dans les disciplines essentiellement associées à l'événementiel, aux sports et au tourisme.

5. Services offerts

Le Stade : un lieu de rassemblement chargé d'histoire

Depuis le 17 juillet 1976, date de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Montréal, le Stade n'a jamais cessé de vibrer. D'abord pour acclamer les athlètes internationaux, dont la plus connue est sans conteste Nadia Comaneci, qui fut consacrée reine des Jeux.

Conçue par l'architecte français Roger Taillibert, à la demande du maire Jean Drapeau, cette vaste sculpture de béton évoquant un coquillage est composée de 12 000 éléments préfabriqués dont la plupart pèsent plusieurs tonnes. Ces pièces ont nécessité le coulage de 71 500 mètres cubes de béton, parcourus d'environ 1 000 kilomètres de câbles d'acier sous tension.

Avec ses 56 000 sièges, le Stade est un environnement propice aux grands rassemblements culturels, sportifs et commerciaux. Depuis 1976, il a accueilli des événements de calibre mondial très diversifiés et reçu la visite de personnalités marquantes de tous les milieux. Au fil des ans, des milliers d'événements ont attiré des foules nombreuses au Stade, dont plusieurs ont atteint des records d'assistance.

Champion de la métamorphose, le Stade est continuellement l'objet de transformations pour l'adapter aux événements variés qui s'y déroulent : salons, foires, expositions, matchs d'équipes sportives professionnelles, spectacles musicaux et sports motorisés, tournages cinématographiques ou publicitaires, etc. Ces événements offrent au Québec, et à Montréal, de la visibilité et des retombées économiques importantes.

La Tour : symbole international de Montréal

Faisant partie intégrante du Stade, la Tour de Montréal est la plus haute tour inclinée au monde avec son élévation à 165 mètres au-dessus du sol et son angle de 45 degrés. La tour de Pise, en comparaison, a une inclinaison de cinq degrés seulement. La Tour est construite en béton jusqu'à 92 mètres puis en acier jusqu'au sommet.

Depuis son ouverture au public en 1987, des millions de personnes sont venues profiter de la vue offerte depuis l'Observatoire, un panorama qui s'étend jusqu'à 80 kilomètres par temps clair et qui est classé trois étoiles par le Guide Michelin. On accède au sommet de la Tour grâce à un funiculaire vitré à deux niveaux, le seul au monde à opérer sur une structure courbée et inclinée.

La Tour de Montréal est l'un des lieux les plus visités au Québec après l'Oratoire Saint-Joseph. En 2018, près de 32 ans après son parachèvement, la Tour de Montréal a accueilli son tout premier locataire alors que près de 1 200 employés de Desjardins se sont installés dans cet édifice iconique. À l'été 2021, avec l'ajout de 80 membres du personnel de la firme SIGMA-RH Solutions, les espaces locatifs de la Tour seront occupés en quasi-totalité. La venue de ces nouveaux occupants apporte désormais une nouvelle dimension économique à cet endroit déjà névralgique pour le Parc olympique.

Le Centre sportif : le plus beau centre aquatique en Amérique du Nord

Au lendemain des Jeux olympiques de 1976, le Centre sportif a ouvert ses portes au grand public et aux athlètes de tous les niveaux. Le Centre comporte sept bassins, dont deux piscines de 50 mètres, et un bassin dédié exclusivement à la nage synchronisée et au water-polo. Un système de filtration d'eau régénère, quatre fois par jour, les 9,1 millions de litres d'eau du complexe aquatique.

Après avoir subi une cure de rajeunissement majeure en 2015, le Centre sportif offre des espaces d'entraînement et des équipements à la fine pointe de la technologie et est une référence en tant que centre d'entraînement urbain. Il s'y côtoie autant des athlètes de haut niveau que des gens qui souhaitent se remettre en forme. Les familles, tout comme les sportifs aguerris, trouvent réponse à leurs besoins dans ce lieu patrimonial hautement inspirant et significatif pour notre ville et notre province.

En tant que plus grand centre aquatique au Canada, le Centre sportif accueille aussi chaque année plusieurs compétitions d'envergures nationale et internationale.

L'Esplanade : le lieu de rassemblement des Montréalais et des touristes

En 1976, l'Esplanade du Parc olympique avait comme principale fonction le déplacement des foules entre les différentes compétitions. Conçue à l'origine pour laisser suffisamment d'espace aux milliers de visiteurs qui se déplaçaient, les uns pour assister à une épreuve olympique, les autres pour quitter l'enceinte du Stade, l'Esplanade du Parc olympique a bien changé depuis.

Avec 1,2 million de visiteurs depuis sa création à l'été 2012, l'Esplanade est désormais un site événementiel bien établi à Montréal. Bon an, mal an, ses neuf secteurs et plateaux accueillent plus de 300 000 visiteurs en moyenne et offrent aux Montréalais une programmation unique au Québec, hiver comme été, pour tous les goûts et tous les âges. Parmi ses événements phares, mentionnons notamment les camions de cuisine de rue qui y sont présents tous les premiers vendredis du mois durant la belle saison, et le grand concert gratuit en plein air de l'OSM, présenté chaque année depuis son ouverture. La programmation de l'Esplanade contribue à la relance du Parc olympique, puisqu'elle amène plusieurs personnes à fréquenter les sites, et ce, pendant les douze mois de l'année.

GROUPE DE TRAVAIL

Un nouveau groupe de travail a été mis en place afin d'élaborer le plan d'action et de suivre le présent bilan, conformément à la Loi. Il se compose de personnes issues des directions suivantes :

- ♿ la Direction des ressources humaines;
- ♿ la Direction ingénierie et gestion de projets;
- ♿ Le Service du marketing.

RÉPONDANTE ET COORDONNATRICE DES SERVICES



Le président-directeur général a désigné la directrice des ressources humaines pour agir à titre de répondante auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec ainsi que de coordonnatrice de services pour ceux-ci. À ce dernier titre, elle est responsable de coordonner l'élaboration du plan d'action et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre.

CONSULTATION DE PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEURS REPRÉSENTANTS

Le présent plan d'action a été consulté par l'organisme *Kéroul* le 25 février 2021.



BILAN DES MESURES RÉALISÉES 2019-2020

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Statut
 Enrichir nos réflexions et actions relatives aux personnes ayant des incapacités non physiques	Établir un partenariat avec un organisme communautaire du quartier	Recherche et prise de contact avec un organisme du quartier	Entente de partenariat, partage d'informations et réflexions sur les actions potentielles	Partiellement réalisé, se poursuit en 2020-2021 Prise de contact effectuée avec <i>la Fondation des petits Rois</i> effectuée
 Compréhension des parties prenantes aux problèmes d'accessibilité	Sensibiliser les parties prenantes face aux obstacles d'accessibilité recensés	Partage de l'information relative aux problèmes d'accessibilité et tenter d'intégrer des solutions par l'entremise des divers projets	Nombre de projets ayant intégré des mesures de réduction ou d'élimination des obstacles	Réalisé Quatre (4) projets de réfections/construction ont intégré des mesures de réduction ou d'élimination des obstacles
 Faciliter l'identification des accès aux personnes handicapées	Identifier sur le site Web l'emplacement des accès et les équipements disponibles pour les personnes en fauteuil roulant	Insérer un plan de site identifiant les accès et équipements accessibles disponibles dans l'onglet « accessibilité » du site Web	Ajout du plan de site dans l'onglet « accessibilité » du site Web	Non réalisé, reporté en 2020-2021
 Faciliter l'accès et la participation des personnes handicapées aux événements présentés sur le site du Parc olympique	Sensibiliser les organisateurs d'événements à respecter certains critères d'accessibilité pour assurer la pleine participation des personnes handicapées	Intégrer des critères reliés à l'accessibilité lors de l'attribution des contrats aux organisateurs d'événements	Observations sur le site du respect des critères reliés à l'accessibilité et suivi des mesures à améliorer	Non réalisé En raison de la pandémie qui sévit depuis mars 2020, les événements ont été annulés

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Statut
 Développer les connaissances en ce qui concerne l'approvisionnement accessible	Améliorer nos connaissances en matière de bonnes pratiques d'approvisionnement accessible aux personnes handicapées	Inscrire la directrice adjointe des ressources matérielles et l'acheteur principal à la formation concernant l'approvisionnement accessible aux personnes handicapées offert par l'Office des personnes handicapées du Québec	Inscription selon les prochaines dates de formation	Partiellement réalisé Formation suivie le 4 décembre 2019 (directrice adjointe des ressources matérielles)
 Développer les connaissances du nouveau groupe de travail en ce qui a trait à l'élaboration du plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Améliorer nos connaissances concernant la rédaction du plan afin d'intégrer des pratiques gagnantes	Demande de rencontre et de formation à Mme Agathe Richard-Dallaire, conseillère	Prise de contact et planification d'une date de rencontre	Réalisé Discussion entamée et formation suivie le 30 novembre 2020

OBSTACLES ET MESURES PLANIFIÉES 2020-2021

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable et échéancier
 Poursuite des réflexions et actions relatives aux personnes ayant des incapacités non physiques	Contribuer à la <i>Fondation des Petits Rois</i> en offrant un emploi supervisé	Étude de faisabilité du projet d'emploi supervisé et présentation aux comités des ressources humaines et d'administration	Entente entre la <i>Fondation</i> et le Parc olympique	Direction des ressources humaines D'ici septembre 2021
 Poursuite des actions permettant d'améliorer la compréhension des parties prenantes aux problèmes d'accessibilité des lieux	Sensibiliser les parties prenantes aux obstacles d'accessibilité recensés	Partage de l'information relative aux problèmes d'accessibilité et tenter d'intégrer des solutions par l'entremise des divers projets	Nombre de projets ayant intégré des obstacles	Direction ingénierie et gestion de projets Gestion des entraves En continu
 Faciliter l'identification des accès aux personnes handicapées	Améliorer l'information concernant le niveau d'accessibilité de nos installations	Ajout d'un onglet <i>accessibilité</i> à la page principale du site Web, permettant ainsi aux personnes handicapées d'obtenir rapidement et facilement l'information nécessaire en lien avec l'accessibilité de nos installations	Accès à l'information sur notre site Web	Service du marketing D'ici janvier 2022
	Améliorer l'information concernant le niveau d'accessibilité de nos installations	Ajout des pictogrammes d'accessibilité <i>Kéroul</i> indiquant le niveau d'accessibilité du lieu, accompagné du lien menant vers notre fiche <i>Kéroul</i>	Accès à l'information sur notre site Web	Service du marketing D'ici janvier 2022

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable et échéancier
 Faciliter l'identification des accès aux personnes handicapées	Améliorer l'information concernant le niveau d'accessibilité de nos installations	Insérer un plan de site identifiant les entrées accessibles	Accès à l'information sur notre site Web	Service du marketing D'ici janvier 2022
 Maintenir nos connaissances en ce qui concerne l'approvisionnement accessible	Maintenir nos connaissances en matière de bonnes pratiques d'approvisionnement accessible aux personnes handicapées	Assurer un transfert de connaissance	Avoir en tout temps au moins un membre de l'équipe des achats ayant suivi la formation <i>l'approvisionnement accessible</i>	Direction des ressources matérielles En continu

VISION ET INTENTIONS

Projets construction/réfection

L'intégration d'un volet d'accessibilité universelle (AU) est prévue dans les projets au Parc olympique afin d'offrir des installations qui répondent aux besoins de tous les visiteurs.

En effet, l'aménagement de composantes d'accessibilité universelle est planifié dans la phase de conception d'un projet. Les professionnels doivent en tenir compte afin de respecter les normes et règlements en vigueur.

C'est entre autres le cas dans les études actuellement en cours sur la modernisation du Stade. L'AU est intégrée afin d'améliorer les services offerts aux personnes handicapées.

En ce qui concerne le réaménagement des bureaux administratifs, les bureaux actuels respectent déjà les exigences à cet égard. L'agrandissement et le réaménagement des locaux tiendront aussi compte de l'AU pour offrir des bureaux accessibles à tous.

Le projet de remplacement du funiculaire intègre également les aspects d'accessibilité universelle puisque la nouvelle cabine a été conçue pour recevoir des personnes à mobilité réduite. De plus, le niveau des quais d'embarquement et de débarquement sera modifié afin de rendre l'accès possible directement à partir du niveau du sol.

Par ailleurs, le réaménagement des espaces touristiques rendra les étages supérieurs de la Tour, incluant le toit-terrasse, accessibles par ascenseur.

Élaboration du plan stratégique

Le Parc olympique s'affaire présentement à élaborer et rédiger son Plan stratégique 2021-2026. Ainsi, dans les réflexions et les analyses entourant l'élaboration de ce plan stratégique, le Parc olympique accorde une importance particulière aux préoccupations et aux notions d'accessibilité universelle. Ceci se reflètera particulièrement dans la mise en œuvre de certains projets d'aménagement, tant pour les employées, employés que pour les clientèles, qui découleront des objectifs du plan stratégique vers l'atteinte de ses cibles.

REDDITION DE COMPTES

Aucune plainte n'a été reçue au cours de la période 2019-2020.

PROCESSUS DE SUIVI

Le responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées fera un suivi semestriel avec le groupe de travail afin de s'assurer de la mise en place des mesures identifiées.

APPROBATION DU PLAN D'ACTION

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2021 a été recommandé par le comité des ressources humaines le 9 mars 2021 et approuvé par la suite par le conseil d'administration du Parc olympique le 30 mars 2021.

PUBLICATION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est accessible aux employés et au grand public sur le site Web du Parc olympique (www.parcolympique.qc.ca).

Sur demande, une copie papier du plan d'action peut être envoyée par la poste. Veuillez communiquer avec le Parc olympique à l'adresse courriel suivante : po@parcolympique.ca



PARC
OLYMPIQUE

COORDONNÉES

4545, avenue Pierre-De Coubertin

Montréal (Québec) H1V 0B2

Téléphone : 514 252-4141

Télécopieur : 514 252-9401

Courriel : po@parcolympique.ca

Site Web : www.parcolympique.qc.ca